

COMMUNE DE SCHLIERBACH



EXTRAIT DE DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2024

Date de convocation : 30 avril 2024

Président de séance : M. Bernard JUCHS, Maire.

Présents : Alexandre DEL GROSSO, Marie CAPOZIO-RISSER, Annie DEVEY, Isabelle DRUNTZER, Claudia-Isabel DURIGHELLO, Daniel GUTHLIN, Evelyne KESSLER, Jean-Baptiste LANGLOIS, Gérard OTT, Carole SCHERRER, Robert SEEL.

Absents excusés : Paul TRZEBIATOWSKI, Claude LEHR

Pouvoir : Néant.

Démission : Anne PALANIAK.

Secrétaire de séance : Mathieu LITZLER

POINT 02 : MODIFICATION PLU ET VALIDATION DEVIS ADAUHR

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder à une modification du PLU pour plusieurs raisons, à savoir :

- L'Emplacement Réserve n° 9 doit être réduit et déplacé depuis la création du sentier de l'Amitié.
- L'Emplacement Réserve n° 3 n'a plus lieu d'être.
- Réduction de la surface de l'Emplacement Réserve n° 1.
- L'OAP du PLU concernant la zone à lotir de la rue du Panorama doit être revue selon le service instructeur de SLA.

Un devis a été transmis par l'ADAUHR pour mise en œuvre de cette modification pour un montant de 2 757 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette offre et autorise le Maire à lancer la modification du PLU et à signer le devis de l'ADAUHR ainsi que tous les documents afférents à cette modification.

Pour extrait conforme
le Maire, Bernard JUCHS

